

œuvre d'actions conjointes prévues au plan d'action susmentionné et d'encourager les économies à adopter des mesures individuelles pour renforcer le développement des PME. Nous comptons sur un rapport faisant état de résultats plus concrets à notre prochaine réunion.

35. Nous félicitons les ministres d'avoir formulé le **Plan directeur de l'APEC pour le commerce électronique**, qui contient de grands thèmes et des activités menées en coopération pour la promotion et le développement du commerce électronique dans la région. Nous reconnaissons que le problème de l'an 2000 risque de provoquer des perturbations économiques, commerciales et financières importantes. Nous convenons de ce que toutes les économies doivent en prendre davantage conscience et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour régler rapidement ce problème.

Nous sommes convaincus que, grâce à notre engagement envers nos objectifs et à notre détermination à renforcer les bases de la croissance, l'APEC saura relever les défis du XXI^e siècle.